

## CR COMITE SPORT 4

Jeudi 18 mars 2021

Personnes présentes :

- Michael
- Claire
- Tom
- Thomas

Points sur les démarches qui ont été faites depuis la dernière réunion :

- Claire : a contacté la mairie de Roquetaillade. La Mairie a un projet d'aménagement d'un espace jeune mais pas d'un terrain multisport. Ils seraient favorables au terrain multisport mais ne veulent pas s'impliquer.

A contacté les 3 écoles du RPI, St André supporte totalement, l'institutrice est vraiment intéressée. L'école de Bouriège et Roquetaillade n'ont pas répondu.

- Tonio : A eu la réponse du contact pour les financements de la région. Plusieurs papiers seraient à remplir. La **région peut financer 20 % du total** de l'investissement. On peut le contacter pour plus d'informations.
- Thomas : a avancé sur le sondage en créant le créant sur framaform. Il faudrait le retranscrire sur google form qui est plus pratique. Demander le nom prénom contact, A transmettre à Michael pour transmission au conseil.

La puce à l'oreille paraîtra probablement en avril. Il faudrait l'aval de la mairie pour publier dans la puce. Michael va demander au conseil. Possibilité de parler d'initiative citoyenne pour ne pas impliquer la mairie. Donner un numéro de téléphone pour les personnes qui n'ont pas internet. **Thomas et TOM se chargent du sondage et de la communication du projet** afin de les présenter avant la prochaine réunion.

Le sondage est important car il faut connaître les besoins des habitants et élargir la base de personnes impliquées.

- Michael a discuté avec Mr le Maire de Magrie pour obtenir des informations sur leur City-stade non couvert récemment construit. Il a coûté 33000 Euros sans la préparation du terrain - surface goudronnée - qui a coûté, elle, environ 30 000 Euros supplémentaire. Les deux étaient subventionnés à une hauteur de 40 à 45%. Le Maire de Magrie reste ouvert à des questions supplémentaires.

=> **Le terrain multisport coûterait donc à minima 35000 Euros s'il y a 45% des aides** (63000 x 55% = 34600)

**à la mairie** si les aides sont obtenues. Cela représente un coût conséquent pour la Mairie. Il faudrait **contacter l'ANDES** (une association réunissant les élus en charge du sport, cette association peut être un allié de taille pour obtenir les différentes informations concernant les aides disponibles à l'installation d'un équipement de proximité type terrain multisport.)

La priorité serait de demander les financements maximums que l'on peut solliciter avant de s'engager dans un projet qui ne pourra pas se faire.

Le formulaire de contact se trouve ici <https://www.andes.fr/contact/>

Leur demander combien de pourcents max peuvent être financés. **Tonio pourrait envoyer ce mail** car c'est mieux que ce soit un conseiller.

Demander aussi pour la réfection du terrain.

Constituer un dossier pour voir tous les financements que l'on peut solliciter. La mairie aura le dernier mot et pourra utiliser si elle le veut ces recherches quand elle le voudra.

➔ Si le projet ne peut pas être financé à 70 % ce sera dur pour la mairie ➔ Après la réponse de l'ANDES il serait judicieux de réorienter nos efforts sur un projet moins couteux :

- Réfection du terrain de foot : niveler et aplanir, redimensionner, clôturer. Privilégier une solution pas chère. **Michael demandera à Cecile pour obtenir le nom d'entreprise qui est spécialisé pour planer des terrains des chevaux.**

Il serait intéressant de voir les anciens devis de la création du terrain.

- Aménagement d'un espace vert et sportif reposant sur l'implication des citoyens et des journées de travail participatif. Concernerait la zone du terrain de pétanque où il y aurait un projet de guinguette (voir math)

Michael a exposé l'idée de couverture du city stade en photovoltaïque, qui pourrait être financé par une entreprise privée.

Sabine propose d'avoir le matériel pas cher en échange de mettre les moutons. Michael discutera avec Sabine sur des possibilités d'utilisation en cohérence entre moutons et sportifs.

➔ Une solution serait d'établir un calendrier pour tondre le terrain en impliquant les utilisateurs et lorsque ces derniers ne peuvent pas, l'employé communal prendrait le relais. Ainsi le terrain serait utilisable tout le temps, ce qui serait bénéfique à l'AREP.

Prochaine réunion : **Jeudi 8 Avril**